

Clientèle

Ce programme est accessible aux élèves des écoles rurales et urbaines aux conditions fixées par le Centre de services scolaire Harricana dans la résolution CC-2814-92.

Pour être sélectionné(e), le candidat ou la candidate doit répondre aux critères suivants :

1. Posséder un intérêt marqué et des aptitudes pour la musique (50%) par une situation d'Apprentissage.
2. Résultat dans les matières de base (20%), par le bulletin de l'élève.
3. Manifester une certaine autonomie, de la discipline, de la persévérance, avoir le goût de l'effort, de la motivation et un comportement adéquat (30%) par les recommandations du titulaire, des spécialistes en musique et de la direction.

Il est à noter qu'aucune formation musicale de base autre que celle de 1^{re} année n'est requise pour être accepté au programme à vocation musicale.

Important

Pour poursuivre dans le programme à vocation musicale, les élèves devront faire preuves d'engagement et de respect dans toutes les sphères de l'école. En cas de non-respect, un comité formé du titulaire, de l'enseignant de musique et de la direction évalueront si le programme convient toujours à l'élève. Sinon, ce dernier sera retiré et ce, peu importe le temps de l'année.



Dates importantes à retenir

25 janvier 2021

Retour des formulaires par courriel à l'école Sacré-Coeur/Saint-Viateur.

5 février 2021

Envoi de l'horaire de la passation de l'épreuve.

12 février 2021

Passation des épreuves à l'école Saint-Viateur pour tous les élèves désirant faire partie du programme (en tenant compte des mesures sanitaires).

8 mars 2021

Envoi des résultats.

Voici les places connues à ce jour pour 2021-2022

2^e année : 24

3^e année : 2

4^e année : 0

5^e année : 0

6^e année : 1

Si de nouvelles places se libèrent, les élèves ayant soumis leur intérêt et complété le processus d'admission seront contactés.



Année scolaire 2021-2022



662, 1^{re} Rue Est
Amos (Québec) J9T 2H6
Tél. : (819) 732-8983
Télec. : (819) 732-7745



Centre
de services scolaire
Harricana
Québec

Le Centre de services scolaire Harricana est heureux d'offrir la possibilité aux élèves qui manifestent un intérêt particulier pour la musique, de cheminer à l'intérieur de groupes appartenant au programme à vocation musicale.

Le programme de l'école

Pour l'année 2021-2022, l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur offrira un programme à vocation musicale de la 2^e à la 6^e année du primaire.

À travers l'horaire régulier de l'école et en considérant le caractère particulier de la clientèle de ces groupes, l'aménagement du temps prescrit pour les matières académiques permettra à ces élèves de faire tous les apprentissages requis et d'atteindre tous les objectifs du programme de formation du MEES. Toutefois, le régime pédagogique consacra plus de temps à l'horaire des élèves pour l'enseignement de la musique.



L'objectif général

L'objectif général des groupes du programme à vocation musicale permet à l'enfant d'apprendre à inventer, à interpréter et à apprécier la musique de façon à intégrer la dimension artistique dans sa vie quotidienne.

L'enseignement collectif constitue l'approche préconisée dans les cours de musique, cette approche favorise la stimulation par les pairs et assure une dynamique motivante par le moyen de la musique. L'élève développe sa concentration, son sens des responsabilités, son autonomie, son esprit d'initiative de même que sa créativité. Bref, tout ce qui lui permet de s'épanouir, d'affirmer sa personnalité et de vivre sa passion.

L'enfant apprend à écouter son jeu, à coordonner ses mouvements, à développer sa mémoire, à affiner sa sensibilité, à s'extérioriser. Il en retire satisfaction et fierté, et augmente, par le fait même, son estime de soi.

Les élèves y apprennent non seulement à jouer d'un instrument de musique, mais à se donner en représentation lors de concerts, que ce soit devant les élèves de l'école ou devant un plus grand public. Quelle récompense extraordinaire pour un enfant que celle de vaincre sa timidité, de collaborer à une œuvre collective et finalement, de voir son travail reconnu et applaudi par le public!



La formation musicale

À l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur, nous préconisons une formation équilibrée qui permet aux filles et aux garçons de réussir de façon optimale :

- Des ateliers d'instruments ORFF, des flûtes (soprano, alto, ténor et basse) et autres instruments;
- Un enrichissement du programme de formation en musique du MEES;
- Une formation musicale instrumentale, guitare et piano (de la 4^e à la 6^e année) en demi-groupe (13 élèves);
- Du chant choral;
- De la création avec les technologies de l'information.

En plus de se voir offrir de la formation musicale, l'élève devra participer aux activités parascolaires du programme :

- Spectacle de Noël;
- Semaine des arts.

La chorale Les Chantecoeurs fait aussi partie du programme à vocation musicale. Les élèves de 4^e année devront participer à une session au cours de l'année. La chorale est ouverte à tous les élèves de la 3^e à la 6^e année. Les pratiques se déroulent sur une partie du midi. Un temps est toujours prévu pour aller dépenser de l'énergie à l'extérieur.

Activités reliées à la chorale :

- Spectacle de Noël
- Semaine des arts
- Et toute autre invitation pour une prestation